

**Zeitschrift:** Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile  
**Herausgeber:** Schweizerischer Zivilschutzverband  
**Band:** 15 (1968)  
**Heft:** 11

**Artikel:** Vision de la guerre des années soixante-dix  
**Autor:** Stelzer, Heinrich  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-365530>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Vision de la guerre des années soixante-dix

*Heinrich Stelzer, chef de l'Office de la protection civile du canton de Zurich*

## Note de la rédaction:

Au canton de Zurich, le programme d'activité de la protection civile prévu pour 1968 a été présenté lors d'un rapport présidé par le directeur militaire A. Mossdorf, conseiller d'Etat. Tous les présidents de commune ont pris part à cette rencontre qui avait pour but de les renseigner sur l'importance de la protection civile et de relever la responsabilité incomptant notamment aux autorités communales dans ce secteur essentiel de la défense nationale totale. Lors de ce rapport, le chef de l'Office de la protection civile du canton de Zurich, M. Heinrich Stelzer, informa les participants de l'aspect de la guerre future et des tâches de la protection civile qui en découlent. Avec son autorisation, nous reproduisons son exposé qui a été mis à jour en tenant compte des nouvelles données intervenues entre-temps.

«Les dangers et les effets de la guerre menacent la population civile, au même titre que le soldat. Elle sera atteinte directement par les faits de guerre. Groupée dans des villes et de grandes localités, elle est plus vulnérable que la troupe. Faute de place suffisante, des évacuations à une grande échelle n'entrent pas en ligne de compte. La radiation, la pollution et la contamination, conséquences de l'emploi d'armes nucléaires, biologiques et chimiques menacent la population civile autant que l'armée. Par ailleurs, une partie de nos centres d'habitation se trouvent dans des régions menacées par les inondations pouvant être provoquées par des bassins d'accumulation. L'on se représente la guerre d'après l'idée qu'on se fait de l'ennemi et selon la conception de notre défense générale, en se demandant si des moyens d'anéantissement massifs seront utilisés ou non. L'adversaire éventuel disposera d'armes stratégiques, de troupes combattantes très mobiles parfaitement équipées et bien instruites, et de formations de réserve équipées de manière plutôt sommaire et dont les interventions auraient une portée limitée. Numériquement, il sera toujours supérieur et pensera à compenser dans une large mesure les pertes qu'il aura subies en ayant la possibilité de le faire. Il est vraisemblable aussi qu'il détiendra la supériorité sur le plan de la technique et de l'instruction. Ses moyens de combat comportent une forte armée aérienne appelée à effectuer aussi bien des tâches stratégiques qu'à collaborer avec les forces armées de terre. Dans cet ordre d'idées, l'hélicoptère de combat prend de plus en plus d'importance. Des armes dirigeables à distance sont disponibles en grand nombre; en règle générale, elles sont équipées de têtes nucléaires, en prévision aussi d'interventions dites tactiques. Les armes chimiques sont hautement développées et revêtent une importance croissante. A côté de moyens chimiques aux effets mortels immédiats, il en existe aussi d'autres qui ne rendent que

momentanément l'ennemi inapte au combat. Les obstacles préparés sur le terrain perdent de plus en plus de leur efficacité, grâce à l'existence de matériels du génie modernes et des véhicules amphibies. L'infanterie est mécanisée et transportée par véhicules à chenilles sur les lieux des combats et se bat aussi longtemps qu'elle rencontre une résistance. Les chars blindés sont sans cesse améliorés; leur puissance de tir et leur mobilité, en particulier, sont encore augmentées. L'artillerie de l'adversaire est mécanisée et peut suivre rapidement l'infanterie et les formations de chars blindés, les classiques canons d'artillerie sont en partie remplacés par les fusées sol-sol. L'électronique hautement développée, qui est appliquée et utilisée systématiquement, offre à la direction des avantages décisifs dans les domaines des transmissions, de l'observation, de l'exploration et de l'appréciation constante de la situation; elle contribue cependant aussi à accroître sensiblement le potentiel d'action de la défense contre avion adverse et la possibilité de mener des combats de nuit.

Différentes visions de la guerre peuvent se présenter selon le but que s'est fixé l'adversaire ou les moyens qu'il utilise. Il en est toutefois de nombreuses qui sont invraisemblables mais non pas à exclure absolument. L'on ne saurait par exemple imaginer que notre pays pourrait être l'objectif isolé d'un adversaire supérieur; bien davantage pourrait-on s'imaginer que notre pays ne serait atteint qu'en relation avec un conflit plus important.

Deux éventualités de menaces doivent être considérées en première ligne: une intervention sans merci de toutes les armes «classiques» ou «conventionnelles» complétée par une intervention plutôt retenue d'armes nucléaires, interventions conditionnées par le but de vaincre notre pays à tout prix et de l'asservir. Ceci implique un certain ménagement de la population et du potentiel économique du défenseur. Si notre pays devait par contre devenir le champ de bataille de puissances en guerre, l'on devrait alors s'attendre à un emploi sans égards de toutes les armes, voire même à l'emploi des moyens d'anéantissement massifs.

Lors d'une attaque, notre armée a pour tâche de tenir une partie aussi vaste que possible du pays, en menant un combat défensif acharné, et propre à faire subir à l'adversaire le plus de pertes possibles afin de rendre la bataille non rentable pour lui.

La vision de la guerre future peut être esquissée à partir de ces données. Ajoutons aussi qu'on constate de plus en plus que depuis 1939 jusqu'à la guerre du Vietnam la guerre se mène sans égard aux secteurs civils, à la charte des droits de l'homme ou encore à des considérations éthiques. Elle se mue toujours davantage en un combat général et hautement technique où prédominent les règles du catch-as-catch-can. Le défenseur qui court le danger, par tradition chrétienne et humanitaire de croire toujours et encore à «une guerre noble» menée contre un attaquant «convenable» fera bien, dans sa préparation spirituel-

**Exemple d'une attaque par armes A sur la ville de Zurich**  
 1 mégatonne: Point impact: explosion aérienne, à basse altitude  
 Point zéro: Halles du Stade d'Oerlikon



- Rayon 1: km 1,75, surpression au-dessus de 2,5 atm.  
 Zone de destruction totale, y compris les abris avec un degré de protection de 1 atm.
- Rayon 2: km 4,3, surpression de 2,5—0,5 atm.  
 Destruction du 90 % des maisons-tours; les abris de degré de protection de 1 atm. résistent en majorité
- Rayon 3: km 14,7, surpression de 0,5—0,07 atm.  
 Ecroulement partiel de constructions; zone d'incendies étendue avec danger d'incendies en surface

le et matérielle, au combat défensif, de se préoccuper à fond et sans préjugé de cet aspect. Il inclera ainsi dans la vision qu'il se fait de la guerre moderne (sans exclure non plus la guerre des nerfs menée sans retenue), les mensonges, la conduite de la guerre subversive, la ruse, la déception allant jusqu'à la terreur individuelle et commune, la torture, ainsi que l'anéantissement d'agglomérations entières ou de groupes de population, autant d'actes qui ne présentent plus aucune difficulté technique pour l'adversaire.

En utilisant sur une large échelle des moyens d'anéantissement massifs dont les effets agissent sur une vaste étendue, l'attaquant pourra influencer fortement l'issue de la guerre. Le combat proprement dit et au sens traditionnel, se limitera à la liquidation des moyens décimés et désorganisés de l'adversaire existant encore, puis à occuper le pays avec sa population survivante.

Il est toutefois plus vraisemblable qu'on n'emploiera pas sans discrimination des moyens d'anéantissement massifs (armes nucléaires et chimiques) mais que ceux-ci seront utilisés en nombre limité, sans considérations morales, certes, mais dans un sens œcuménique, en vue d'atteindre le but envisagé de la guerre. Certes, on attachera encore une certaine importance à la conduite traditionnelle de la guerre, au moyen d'importantes formations d'armes aériennes et de chars blindés et de l'infanterie motorisée. Dans cette forme de la conduite de la guerre, l'attaquant

visera à pénétrer rapidement sur toute l'étendue de notre territoire; il évitera tout d'abord les centres de forte résistance, isolera les fortifications, les bases de commandement et les réserves pour les attaquer ultérieurement. Le feu nucléaire ouvre des brèches, colmate des trouées, couvre les flancs; des formations aéroportées affaiblissent en profondeur les forces du défenseur, bloquent ses réserves, l'encerclent par les flancs et l'arrière.

La grande mobilité des moyens de combat et leur force de pénétration ont pour conséquence que les centres de gravité se déplacent rapidement, que les zones de combats changent, que des fronts interrompus sont décimés. Cet état de choses, comme aussi la contamination ou les radiations ont pour conséquence de séparer les formations du défenseur qui devront se battre isolément. Dans le centre du pays en particulier, on ne pourra éviter que les unités combattantes de l'attaquant et du défenseur entrent en contact avec la population qui ne peut quitter la région où se déroulent les combats. Celle-ci sera donc touchée directement dans une forte mesure, même si elle n'est pas directement visée. Le ravitaillement et l'assistance sanitaire seront de plus en plus difficiles; souvent ces mesures deviendront même problématiques ou ne pourront plus du tout être assurées. L'autoprotection dans le cadre des communes et sur le plan régional, comme aussi à la maison, dans les abris et dans les entreprises, revêt alors une importance décisive; vu l'exiguïté de notre territoire national, l'attaquant peut établir les bases de départ à proximité de nos importants centres d'habitation. Lors d'attaques aériennes, les temps d'alarme sont extrêmement courts. L'emploi d'armes nucléaires, biologiques ou chimiques au cours d'opérations militaires, mettrait notre population à la merci des effets des radiations, de la contamination ou de la pollution. Nos agglomérations sont très vulnérables et la structure de nos centres urbains suscite des dangers particuliers. Des quartiers résidentiels, industriels et commerciaux sont embriqués étroitement les uns les autres, souvent ils se confondent. Quelques villes seulement possèdent des zones purement industrielles et commerciales. Des objectifs dits militaires se trouvent dans des quartiers résidentiels. L'ancien centre d'habitation fortement exposé aux incendies, a été maintenu tel quel; il ne renferme pas d'abris. Ceci vaut aussi pour les bâtiments datant d'avant 1950. Les constructions en briques, en béton et les immeubles largement pourvus de fenêtres sont nombreux, précisément dans les nouveaux quartiers de maisons-tours; ils sont particulièrement exposés aux effets du souffle. L'emploi d'armes nucléaires, même limité sur le plan tactique à des objectifs dits militaires, atteindrait indubitablement les centres d'habitation et leurs occupants. Les pertes en morts et en blessés dépasseraient rapidement les possibilités de sauvetage. Si l'attaquant dirige ses projectiles nucléaires sur des centres d'habitation directement, de grandes catastrophes seront à craindre, telles celles dont Hambourg, Dresde, Hiroshima et Nagasaki ont été le théâtre durant la Deuxième Guerre mondiale.

Scientifiquement, il est prouvé que dans la guerre moderne, l'abri et l'évacuation par la verticale sont les meilleures mesures que l'on puisse prendre pour assurer la protection et la survie de la population. Une protection absolue n'est toutefois pas possible. Pour diminuer les pertes inévitables, pour assister

Das Bundesamt für Zivilschutz sucht

# Direktions- sekretär

als persönlicher Mitarbeiter  
des Direktors

## Anforderungen

Umfassende Allgemeinbildung, vorzugsweise kaufmännischer oder administrativer Richtung; evtl. junger Jurist oder Lehrer. Redaktionelles Geschick. Gute Kenntnisse einer zweiten Amtssprache Bedingung. Kenntnisse auf dem Gebiete des Zivilschutzes erwünscht.

## Aufgabenbereich

Bearbeitung der laufenden Direktionsgeschäfte und Korrespondenzen. Vorbereitung von Konferenzen und Tagungen sowie Bearbeitung und Redaktion von Berichten usw. Interessante und vielseitige Tätigkeit.

## Gehalt und Eintritt nach Uebereinkunft.

Anmeldungen mit Lebenslauf und Zeugnisabschriften sind erbeten an das **Bundesamt für Zivilschutz, Personaldienst, 3003 Bern.**

L'Office fédéral de la protection civile cherche à engager un

# secrétaire de direction

comme collaborateur personnel  
du directeur

## Nous demandons

une très bonne formation générale, de préférence commerciale ou administrative; éventuellement jeune juriste ou instituteur. Habillement de rédaction, connaissant à fond une deuxième langue officielle. Si possible connaissances des problèmes de la protection civile.

## Nous offrons

une situation intéressante et variée à un candidat capable de traiter les affaires courantes et de liquider la correspondance relevant de la direction, d'organiser et de préparer des conférences et d'élaborer et rédiger des exposés, etc.

## Salaire et entrée en service à convenir.

Prière d'adresser les offres avec curriculum vitae et copies de certificats à l'**Office fédéral de la protection civile, service du personnel, 3003 Berne.**

les victimes, pour lutter contre les dégâts subis par certains secteurs importants et pour maintenir des fonctions élémentaires, il est nécessaire d'avoir un potentiel d'aide fourni par les organismes de protection des entreprises et des localités et par l'aide régionale de la protection civile. L'on ne peut attendre de l'aide de l'armée que si celle-ci n'est pas appelée à combattre ou n'est pas sur le point d'entrer en action. Si tel est le cas, la population ne peut compter que sur elle-même et sur ses organismes de secours civils. Sur le plan des aspects civils, la vision de la guerre qui vient d'être esquissée requiert quelques informations supplémentaires importantes, notamment: la possibilité d'alerter immédiatement avant une grave menace d'attaque sera l'exception. Il est indispensable de tenir continuellement la population au courant de la situation et du danger qu'elle présente. Ceci nécessite des moyens de liaison appropriés. Les transports et les liaisons à grandes distances ne sont pour ainsi dire plus réalisables. Il faut par conséquent pouvoir disposer d'un grand nombre d'installations sanitaires efficaces et réparties sur tout le territoire, au vu de la densité de la population. Relevons en passant que ces installations doivent servir aussi bien la population que les troupes combattantes. Des exigences similaires sont posées concernant la consti-

tution de réserves de vivres, de matériel sanitaire et d'eau potable.

Dans la guerre moderne, il est d'importance vitale que la population soit en mesure de s'aider elle-même sur une base aussi large que possible. Plus le nombre d'abris disponibles sera grand et plus il y aura d'hommes et de femmes possédant des notions élémentaires de protection civile, plus cette forme d'aide sera efficace. Le dispositif de secours organisé, même s'il peut être renforcé par les moyens de l'armée, ne suffirait jamais à faire face à tous les besoins des premières heures décisives ou des premiers jours. Ce dispositif entrera en action là où il sera le plus nécessaire, où l'aide personnelle ne suffit pas, dans des secteurs encore dont la préservation revêt une importance capitale pour l'ensemble de la défense nationale.

Ajoutons encore que les autorités civiles et la population doivent mettre sur pied une organisation de guerre, comme cela se pratique dans l'armée. Il faut des services de commandement capables de décider, des états de subordination clairs et précis; mais il faut surtout que tous les services civils pensent continuellement et sans préjugés à toutes les tâches de guerre possibles et aux aspects de la guerre moderne.»